

quantité de denrées par rapport au crédit et au numéraire disponibles, les prix ne peuvent que monter. C'est un principe fondamental et de là naît la critique fondamentale que suscitent les résultats de la politique financière du Gouvernement et ses mesures de réglementation.

Je suppose, monsieur l'Orateur, que nous avons ici des marchandises d'une valeur de \$1,000 et en face dix hommes disposant, pour les acheter, de \$100 chacun. Qu'arrivera-t-il? Les prix resteront stationnaires. Mais prêtez à chacun de ces hommes \$100, ou fournissez-leur d'autres moyens de se les procurer, de sorte qu'ils disposent collectivement de \$2,000. La quantité de marchandises restant la même, les prix augmenteront infailliblement.

D'après nos calculs, le Gouvernement est coupable d'avoir augmenté le crédit et le numéraire au Canada au double du rythme auquel son programme de réglementation assurait la production et la rétention de denrées, avec les conséquences inévitables d'aujourd'hui.

Parlons maintenant du malaise au sein des ouvriers. Depuis quelques années, nous avons eu au Canada dix fois autant de grèves, ou plutôt dix fois autant d'heures de travail perdues par suite de grèves, que durant les années qui ont précédé la guerre. Les cours ont monté jusqu'ici, et la politique que le Gouvernement vient d'annoncer ne peut avoir d'autre résultat que d'accentuer encore la hausse. Il faut donc nous attendre à d'autres grèves. Lorsque les prix et, partant, le coût de la vie, sont à la hausse, les gens à revenus fixes ou de faibles moyens ne peuvent s'empêcher de protester et, dans ces classes, le malaise est inévitable. Il se manifeste par une épidémie de grèves. Le seul remède véritable est un accroissement de production. Quand nous aurons plus de marchandises nous aurons maté l'inflation. Ce qu'il nous faut, donc, c'est un programme qui nous évite de gaspiller notre production et nous fasse garder au pays les produits dont nous avons besoin pour empêcher la hausse des prix. J'impute, dis-je, l'état de choses actuel à la politique du Gouvernement.

Relativement au sort pénible des anciens combattants, je n'aurai qu'un mot. Depuis quelques semaines, nous avons pu constater ce que ces gens pensent de leurs emplois et de leurs pensions. La façon dont quelques-uns d'entre eux ont été traités ne fait guère honneur au Gouvernement. Je crois savoir que le barème des pensions qu'ils touchent n'a pas été relevé depuis vingt ans. Le discours du trône aborde certes ce point, mais dans ce cas aussi on ne nous renseigne guère. On nous annonce des mesures concernant les an-

[M. Bracken.]

ciens combattants; j'espère qu'elles démontreront que le Gouvernement s'est efforcé d'améliorer le sort de ces gens.

J'ai signalé la situation critique de notre industrie primaire. Jamais encore, à ma connaissance, le cultivateur canadien n'a été aussi inquiet, aussi désillusionné, aussi peu confiant dans l'avenir de sa profession. Il a l'impression qu'on l'a fourvoyé. Dans l'Ouest canadien, l'industrie porcine est revenue à son état d'avant-guerre. En Ontario elle s'achemine rapidement vers le même résultat et l'on peut en dire autant et partout au Canada de toutes les branches de l'industrie animale: bœuf, porcs, laitages et volailles.

Où chercher les causes? Je vais en signaler trois principales. La première est l'absence de programme du Gouvernement. Le Gouvernement a entrepris de réglementer l'économie agricole, de la diriger; il doit donc maintenant se tenir responsable de la situation dans laquelle elle se trouve.

Je signalerai trois faits. D'abord, le Gouvernement a joué avec le blé des cultivateurs; pas avec le blé du Gouvernement, ni avec le blé de la nation, mais avec le blé des cultivateurs. La première année, la perte subie par les cultivateurs a été de 77c. le boisseau, soit de 123 millions de dollars, et la seconde, soit cette année, cette perte s'élève à plus d'un dollar le boisseau. A la fin de ces deux années, le Gouvernement aura perdu, à ce jeu, pour les cultivateurs canadiens, la somme énorme d'environ 300 millions de dollars.

Voilà une des raisons de ces critiques; la ligne de conduite adoptée par le gouvernement pour la suppression des prix maximums et des subventions visant les céréales secondaires en constitue une autre. Qu'a fait le Gouvernement? Pendant de nombreuses années, il a versé des subventions à l'égard des céréales secondaires et il a établi des prix maximums.

L'hon. M. ABBOTT: Pendant huit mois seulement.

M. BRACKEN: Puis il décide d'abolir les subventions et les prix maximums.

L'hon. M. ABBOTT: Les subventions sur les céréales de provende n'ont duré que huit mois.

M. BRACKEN: Peu importe qu'il ait payé les subventions pendant huit mois ou plus, il...

L'hon. M. ABBOTT: Vous avez dit qu'il les a versées pendant plusieurs années. J'ai cru bon de faire la mise au point.

M. BRACKEN: Le Gouvernement versait des subventions et avait établi des prix